



5, rue Clisson 75013 PARIS / T 0684572075 / T F 0153940753  
[FR41@wanadoo.fr](mailto:FR41@wanadoo.fr) / [snca.nat@free.fr](mailto:snca.nat@free.fr)  
[www.snca-nat.com](http://www.snca-nat.com)

## ***COMMUNIQUE***

### **PONCE-PILATE est toujours là !**

Ce matin, l'Intersyndicale qui s'est constituée autour de Roland VEUILLET pour défendre ses droits a été reçue par le Directeur de Cabinet du Ministre de l'Education Nationale. Au cours de l'audience, le Ministre lui-même, Gilles de ROBIEN, est intervenu.

Aucune décision n'a été arrêtée au cours de cette audience. Mais le Cabinet s'est engagé à trouver une solution très vite.

Or une proposition de « solution » vient d'être communiquée par le Conseiller social du Ministre : une lettre de mission sera confiée au Médiateur de l'Education Nationale ...

L'Intersyndicale et Roland VEUILLET ont déjà connu ça en 2004 !

D'autre part, tout en jouant la montre, le Ministère tente de diviser l'Intersyndicale en organisant pour mercredi 14 février des audiences différentes selon les organisations syndicales et en considérant que l'Intersyndicale se réduit à la FSU et à Solidaires. Sans doute, en faisant agréer sa lettre de mission par une Intersyndicale croupion, le Ministre espère-t-il décharger sa « conscience » en attribuant, avec l'aval espéré de quelques fédérations, une issue fatale au seul entêtement de Roland VEUILLET.

Le SNCA e.i.L. le dit solennellement : dès aujourd'hui, Gilles de ROBIEN se doit d'annoncer publiquement qu'il lève la sanction qui a injustement frappé notre camarade en 2003. Cette sanction n'avait aucune raison d'être puisqu'il n'y avait eu aucune faute professionnelle comme l'a bien dit le Conseil Supérieur de la Fonction Publique.

Roland VEUILLET est en train de mourir. Gilles de ROBIEN, à la suite de François FILLON, portera, avec quelques hauts fonctionnaires et certains comparses, la responsabilité de sa mort.

Paris, le 13 février 2007